

Jeudi 18 Février 2016



En ce moment, les organisations syndicales et la direction sont autour de la table pour négocier le protocole d'accord préélectoral (PAP) afin de définir les modalités d'organisation des élections professionnelles (DP et CE) de Protelco par internet du Jeudi 10 au Mardi 15 Mars.

Pour les élections de Juin 2015, SUD a été la seule organisation syndicale qui a défendu et signé l'Accord qui permet le vote électronique. Malheureusement, n'ayant pas obtenu la majorité, cet Accord ne pouvait être applicable.

Cette fois, les autres organisations syndicales ont suivi SUD et le vote électronique devient donc possible.

SUD invite tous les salariés sédentaires et sur le terrain à le rejoindre et constituer la force dont nous avons besoin pour être entendu. C'est le seul moyen pour exprimer fort nos revendications et mener avec efficacité les négociations avec la direction : sur les salaires, la durée et l'organisation du travail, en matière d'égalité professionnelle Homme/Femme, insertion et maintien des travailleurs handicapés, mutuelle, épargne salariale...

Devenez représentant(e) du personnel SUD !

Pour :

- Aider les salarié(e)s et leur faire connaître leurs droits
- Contribuer à améliorer les conditions de travail
- Veiller à l'application de la loi et des accords
- Etre informé(e) sur la marche de l'entreprise
- Donner votre avis

Vous aurez accès à de la formation syndicale sur le droit du travail et sur les Instances Représentatives du Personnel, de la documentation et de l'information régulière sur l'actualité dans le secteur des télécom, un soutien et des conseils, un lien avec d'autres élu(e)s SUD du secteur.

Votre avis comptera et sera pris en compte !

Pour votre candidature, pour une information, vos contacts SUD sont :

Mohamed SALMI - tél. 07 81 83 46 54  
Farid LATRECH - tél. 06 59 32 26 26  
Patrick MAHE - tél. 06 81 48 09 60  
mahe@sudptt.org

